

RAPPORT DE LA MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la **Charte de la Ville de Montréal** (R.L.R.Q., chapitre C-11.4), il incombe à la mairesse de l'arrondissement, à cette période de l'année, de présenter un rapport sur la situation financière de l'arrondissement.

Ce rapport aborde à la fois la situation financière de l'arrondissement d'Outremont au terme de l'année 2016, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget de fonctionnement 2018 et du Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

LES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

L'arrondissement d'Outremont a terminé son exercice financier 2016 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 2 832 800 \$.

Les revenus :

Le total des revenus de l'arrondissement en 2016 a été de 1 561 200 \$ ce qui représente un déficit de 81 900 \$ par rapport aux revenus budgétés.

Les dépenses :

Le total des dépenses de cet exercice financier a été de 17 091 600 \$ comparativement à des dépenses budgétées de 18 396 700 \$, ce qui représente un écart favorable de 1 305 100 \$ provenant principalement des compressions réalisées à certaines dépenses et services.

En fin d'exercice, des ajustements à la dotation ont été effectués par la ville centre. Ces ajustements comprennent notamment :

- l'ajout d'une subvention de 51 300 \$ pour l'acquisition de livres pour la bibliothèque
- un ajustement de 28 000 \$ concernant les déchets, matières recyclables et matières résiduelles (la compétence ayant été récupérée par la ville centre)
- un remboursement de 11 800 \$ au niveau des coûts réels et libérations syndicales
- un remboursement de 1 746 400 \$ généré par les surplus de revenus de permis (qui sont maintenant centralisés à la ville centre et répartis par la suite).

Par ailleurs, des corrections négatives de 220 000 \$ ont été effectuées entre autres au niveau de la santé sécurité au travail.

TABEAU	Budget	Réel	Variation
Revenus	1 643 100 \$	1 561 200 \$	(81 900) \$
Dépenses	18 396 700 \$	17 091 600 \$	1 305 100 \$
Sous-total			1 223 200 \$
Corrections			1 609 600 \$
Total			2 832 800 \$

LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

A) RÉALISATIONS TERMINÉES OU ENTREPRISES EN 2016

L'arrondissement a poursuivi ses investissements pour ses infrastructures et ses bâtiments. Parmi les principaux travaux réalisés en 2016, il y a, entre autres, la réfection de la chaussée et des trottoirs de plusieurs tronçons de rues. Il est à noter que dans les grands projets (aréna, réfection routière et legs du 375^e), la contribution de la ville centre a été importante.

En 2016, plusieurs dépenses ont été engagées pour des projets d'immobilisations :

- la mise aux normes de l'aréna et l'aménagement du parc Raoul-Dandurand ont été complétés
- un contrat de 175 543 \$ a été accordé pour des travaux de réfection de l'escalier Maplewood
- un contrat de 48 059 \$ a été accordé pour la réfection du perron et du trottoir de l'entrée de la salle du conseil au 530 avenue Davaar
- un contrat de 2 271 529 \$ a été accordé pour les travaux de réfection routière du PRR, PRRRL et RAAV
- des contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie ont été accordés :
 - ✓ 120 361 \$ pour l'aménagement de la Maison internationale des arts de la marionnette au 30-32 avenue Saint-Just (majoré à 137 904 \$ en 2017)
 - ✓ 134 673 \$ pour la relocalisation des archives au 1311 avenue Saint-Viateur
- un contrat de 198 842 \$ a été accordé pour la phase 1 des travaux d'aménagement de La Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM) (majoré à 226 664 \$ en 2017).

B) PROGRAMME PRÉVU EN 2017

Le Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de l'arrondissement prévoit des investissements locaux totaux de 7 683 000 \$ (sur une période de trois ans).

Le budget du Programme triennal d'immobilisations pour l'année 2017 est de 2 561 000 \$ et concernait, lors de son adoption, principalement l'aménagement de parcs.

Dans les projets entamés en 2017, il faut souligner :

- un contrat de services professionnels de 44 426 \$ accordé pour les travaux d'aménagement des jeux d'eau au parc Beaubien et un contrat de 396 968 \$ accordé pour l'exécution des travaux
- un contrat de 1 847 306 \$ accordé pour le programme de réfection routière (PRR et PRRRL);
- un contrat de 548 833 \$ accordé pour la phase 2 des travaux d'aménagement de La Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM).

Les indications préliminaires sur les états financiers de l'année 2017

Le budget 2017 prévoit des dépenses de l'ordre de 14 303 189 \$. Lors de la confection de ce budget indexé de 1 %, nous avons dû composer avec des diminutions importantes de notre enveloppe budgétaire dues, entre autres, à la Réforme du financement des arrondissements, à la poursuite du plan quinquennal de la main-d'œuvre ainsi qu'à des pertes au niveau de certaines compétences notamment le regroupement du matériel roulant et des contrats de déneigement.

Grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et de nos employés, l'arrondissement prévoit respecter ses engagements quant au budget des dépenses pour l'année en cours.

L'orientation générale du budget de l'année 2018

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2018, elles sont présentement en préparation. Elles seront déterminées en fonction du respect des paramètres et des normes établis et en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre de la Réforme du financement et du plan quinquennal de la main-d'œuvre.

Malgré ces contraintes, nous travaillons à présenter un budget équilibré dont l'objectif principal de notre administration est de préserver la qualité de nos services de proximité tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens.

Le budget de l'année 2018 sera présenté lors d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement.

Le programme des immobilisations 2018-2019-2020

Notre enveloppe pour le programme des immobilisations pour les années 2018-2019-2020 totalise 7 683 000 \$ sur une période de trois ans au rythme de 2 561 000 \$ par année. Les sommes seront réparties selon les priorités de l'administration. Ce programme sera également présenté lors d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Au cours de l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2016, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations sur l'application de la réglementation (13-023 et RCG 13-011) relative à la gestion de l'eau. L'arrondissement a transmis son plan d'action.

Dépôt

Je dépose conformément à la loi :

- 1) la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que le conseil d'arrondissement a conclus depuis la dernière séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle la mairesse de l'arrondissement a fait rapport de la situation financière de la Ville relative à l'arrondissement;
- 2) la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Conclusion

Les élus et fonctionnaires sont déterminés à gérer de façon rigoureuse et prudente les deniers publics et à offrir un environnement de qualité et un niveau optimal de services qui rencontrent les attentes de la population d'Outremont.

Donné à l'arrondissement d'Outremont, **ce 5^e jour du mois de septembre** de l'an deux mille dix-sept.



La mairesse,
Marie Cinq-Mars